

Gérard LIOT

SDITEC

Document généré le mardi 27 octobre 2015 à 10:36**Avis de publicité**

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 27/10/15	27/10/15	0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version Transmis	Publication Etat	Identifiant	N° Annonce
Sud-Ouest - Ed. Charente + Charente Libre (Couplage)	Clos			

Service : Auss**Classification CPV :**Principale : **71300000** - Services d'ingénierie**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE****MAIRIE D'AUSSAC-VADALLE**

M. Le Maire

61, rue de la République

16560 Aussac-Vadalle

Tél : 05 45 20 61 60 - Fax : 09 72 31 00 94

Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet	maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la traverse d'AUSSAC.
Référence	2015-MO-aussac
Nature	Services
Type	Catégorie de services n°12 Services d'architecture ; services d'ingénierie et services intégrés d'ingénierie ; services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère ; services connexes de consultations scientifiques et techniques ; services d'essais et d'analyses techniques
Mode	Procédure adaptée
DESCRIPTION	La part de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux par le maître de l'ouvrage est fixée à 182 000 € HT. Ce montant est décomposé ainsi : -Enveloppe prévisionnelle de la Tranche Conditionnelle n°1 : 87 000 € HT ; -Enveloppe prévisionnelle de la Tranche Conditionnelle n°2 : 95 000 € HT. Les prestations font l'objet de 3 tranches définies comme suit : Tranche ferme : Etudes de diagnostic et d'avant-projet globales Tranche conditionnelle n°1 : Missions PRO, ACT, VISA, DET et AOR pour l'aménagement de sécurité RD 115 aux entrées d'agglomération Tranche conditionnelle n°2 : Missions PRO, ACT, VISA, DET et AOR pour l'aménagement de sécurité au centre bourg La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : NON
Forme	Prestation divisée en lots : non Marché à tranches conditionnelles

Quantité ou étendue	<p>Contenu de la mission</p> <p>Conformément au décret n°93.1268 du 29 Novembre 1993, il sera confié au prestataire choisi les prestations suivantes, appartenant à la catégorie d'ouvrages d'infrastructures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudes de diagnostic - Etudes d'avant-projet - Etudes de projet - Assistance pour la passation des contrats de travaux - Visa des études d'exécution établies par les entreprises - Direction de l'exécution des contrats de travaux - Assistance aux opérations de réceptions
Conditions relatives au contrat	
Financement	<p>fonds propres, subventions publiques.</p> <p>Paiement selon les règles de la Comptabilité publique.</p>
Forme juridique	<p>Les groupements momentanés de maîtres d'oeuvres sont autorisés et devront, après attribution du marché, prendre la forme de groupements solidaires ou de groupements conjoints avec mandataire solidaire.</p> <p>La personne publique interdit aux mandataires de se présenter en qualité de membres de plusieurs groupements.</p>
Conditions de participation	
<p>Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner. - Déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail. - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. - Lettre de candidature DC1 (anciennement DC4) et Déclaration du Candidat DC2 (anciennement DC5) disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - Pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail. - Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales (si ces éléments ne sont pas déjà demandés dans le cadre du DC 7, ci-après) ou documents équivalents en cas de candidat étranger. - NOTI2 (DC 7) ou documents équivalents en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-notification) <hr/> <p>La fiche de renseignement récapitulative à remplir en reprenant l'équipe constituée, les moyens humains et matériels du mandataire et une synthèse des trois références présentées au sein du dossier d'oeuvres</p> <p>Documents à fournir par le concepteur paysager:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un dossier d'oeuvres, au format A4, représentant graphiquement et/ou photographiquement trois opérations jugés les plus significatives. Ces références feront apparaître la date de leur réalisation, les noms et adresses du maître d'ouvrage, du conducteur d'opération, leur coût ainsi que le type de mission effectuée. 	

Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 70 % : Valeur technique de l'offre 30 % : Valeur financière
	Critères de jugement des offres post- auditions (optionnel) A l'issue de l'audition, chaque candidat disposerait d'un délai de 7 jours pour remettre, s'il le souhaite, une nouvelle offre prenant en compte les modifications issues de la négociation. En l'absence de nouvelle proposition dans le délai imparti, l'offre initiale du candidat serait maintenue. Le maître d'ouvrage désignerait par la suite le candidat à retenir en appliquant les critères suivants avec leur pondération : - Valeur technique : 55% - Valeur financière: 30% - Audition : 15 %
Renseignements	<u>Correspondre avec l'Acheteur</u> administratifs Mairie d'Aussac-Vadalle Madame Sabrina ERDOGAN 61, rue de la République 16560 Aussac-Vadalle Tél : 05 45 20 61 60 - Fax : 05 45 20 76 36 mairie@aussac-vadalle.fr
	techniques ATD16 - L'Agence Technique de la Charente Monsieur le Directeur 325, route d'Agris 16430 Champniers Tél : 05 45 20 07 60 contact@atd16.fr
Documents	<ul style="list-style-type: none">● <u>Règlement de consultation</u>● <u>Dossier de Consultation des Entreprises</u>
Offres	Remise des offres le 26/11/15 à 12h00 au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro. Validité des offres : 90 jours , à compter de la date limite de réception des offres.
Dépôt	Dépôt sous pli à l'adresse suivante : Mairie d'Aussac-Vadalle Monsieur le Maire 61, rue de la République 16560 Aussac-Vadalle Dépôt par porteur : Lundi de 14h00 à 18h00, le mardi de 09h00 à 12h00, Jeudi de 14h00 à 17h30
Renseignements complémentaires	La visite du site est obligatoire. Cette dernière peut être organisée, sur demande, auprès de la collectivité. Une attestation de visite, signée par le représentant du pouvoir adjudicateur, sera remise à chaque candidat à l'issue de cette dernière. Le candidat devra obligatoirement joindre cette attestation à son offre. En l'absence de cette dernière, son offre sera rejetée.
Recours	Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers 15, rue de Blossac

Hôtel Gilbert
BP 541 86020 Poitiers Cedex
Tél : 05 49 60 79 19 - Fax : 05 49 60 68 09
greffe.ta-poitiers@juradm.fr
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant
l'introduction des recours :
Tribunal administratif de Poitiers
15, rue de Blossac
Hôtel Gilbert
BP 541 86020 Poitiers Cedex
Tél : 05 49 60 79 19 - Fax : 05 49 60 68 09
greffe.ta-poitiers@juradm.fr

Envoi le 27/10/15 à la publication

Marches-Publics.info V9.7